MIEL VERT 2027

du vendredi 08 au dimanche 17 janvier 2027

- Zone foraine -

Appel à candidatures pour des emplacements disponibles sur le domaine public

DOSSIER DE CANDIDATURE

1/ <u>Objet de l'appel à candidature</u>

La Ville du Tampon lance un appel à candidatures en vue de l'attribution d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public dédiées à l'installation de :

- manèges (enfants, adultes, sensations)

- stands de jeux, attraction pour tous

- métiers de bouche

Pour être complet, le dossier de candidature doit être composé :

- du formulaire d'inscription lisible, rempli et signé (rubrique n°3)
- de l'ensemble des pièces demandées

2/ <u>Note aux candidats</u>

Les candidats retenus seront informés le 9 et 11 décembre 2026.

Les conventions seront établies et signées du 14 au 23 décembre 2026.

Le règlement de la redevance sera à faire entre le jour de signature de la convention et le jeudi 31 décembre 2026 à 12h00, au plus tard.

Dépôt des candidatures :

- par mail à : mielvert.animation@mairie-tampon.fr
- ou remis contre récépissé au :
  Service Animation
  14 rue Antoine Fontaine
  Le Tampon

ZONE FORAINE

3/ Formulaire d'inscription

M./Mme : *….....
En qualité de :*.....
ou au nom de la société : *.....
Né.e le :.*.....à :*.....
Adresse :* ….....
….....
Tel fixe : ….....Portable : * 069.....
Mail : *….....
Activité : *.....
.N° SIRET : *….....Code APE :.....

2026 : Superficie de l'emplacement attribuée :
*Longueur :.....m X Largeur : ….....m = ……. m² ou Diamètre…...
Cabine non-intégrée Longueur : ….....m X Largeur : ….....m = en ….....m²

2027 : Superficie de l'emplacement demandée :
*Longueur :.....m X Largeur :….....m = …..... m² ou Diamètre…...
Cabine non-intégrée Longueur : ….....m X Largeur : ….....m = en ….....m²

- Raccordement et moyen électrique souhaité :

Puissance nécessaire : ____ ☐Ampère ☐ Monophasé ☐Triphasé / ou..... Volts
Utilisation d'un groupe électrogène ? ☐ Oui ☐ Non

- Utilisation d'un groupe électrogène de secours ? ☐ Oui ☐Non

Si vous envisagez de procéder à la cuisson d'aliments sur place, indiquez le ou les équipements :

….....
.....

Je soussigné (e).....atteste sur l'honneur être en règle vis à vis de la législation du travail et d'autre part vis à vis des assurances en cours.

Je m'engage à :
Respect des horaires d'ouverture ;
Respect des emplacements attribués ;
Maintien de la propreté quotidienne des installations ;
Respect des consignes de sécurité ;
Respect des niveaux sonores autorisés ;
Respect des consignes de circulation ;
Interdiction de sous-louer ou de céder l'emplacement sans autorisation préalable ;
Respect des horaires d'installation et de démontage.

Fait à :....., le..... 2026
Lu et approuvé
Signature

* Les champs doivent obligatoirement être remplis.

4/ Pièces obligatoires à fournir

➔ Les candidats seront avertis de la complétude de leurs dossiers.

Tout dossier incomplet ou envoyé à une autre adresse que mielvert.animation@mairie-tampon.fr sera irrecevable et ne sera pas traité. Il doit être transmis en un seul courriel intégrant obligatoirement l'ensemble des pièces administratives, techniques et de sécurité ci-dessous.
En cas de difficulté technique, vous pouvez déposer votre dossier complet en main propre auprès du service Animation

- ☐ **Pièce 1 :** photocopie de la pièce d'identité valide du.de la demandeur.euse (carte d'identité recto/verso, passeport, carte de séjour...)
- ☐ **Pièce 2 :** justificatif d'adresse du.de la demandeur.euse en cours de validité au nom du demandeur (valable pendant la manifestation : factures d'eau, électricité …) ou attestation sur l'honneur d'hébergement signée et datée et la photocopie de la pièce d'identité de la personne hébergeant le demandeur
- ☐ **Pièce 3 :** l'inscription au registre de commerce ou au répertoire des métiers (à partir du 17 Novembre 2026), valable durant la manifestation (à remettre lors de la signature de la convention). Les documents administratifs nécessaires (K/BIS ; SIRET …) devront être parfaitement lisibles et être au nom du demandeur
- ☐ **Pièce 4 :** attestation d'assurance en cours de validité, « responsabilité civile professionnelle » pour l'exploitant (matériel …)
- ☐ **Pièce 5 :** : la carte de commerçant ambulant : photocopie conforme de la carte de commerçant non-sédentaire à jour, recto/verso (se référer à la Chambre des commerces et industries ou Chambre des métiers selon activités)
- ☐ **Pièce 6 :** pour les vendeur.euse.s de produits alimentaires : attestation de formation à l'hygiène alimentaire
- ☐ **Pièce 7 :** pour les exposants mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale : attestation de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. (Direction des Services Vétérinaires)
- ☐ **Pièces 8 :** pour les exploitants d'attractions foraines :
  - Attestation de contrôle de conformité du matériel
    - ✓ de moins de trois ans pour les manèges de catégorie 1 ou 2
    - ✓ de moins d'un an pour les catégories 3 ou 4.
  - La photocopie ou photo de la vignette qui est remise lors du contrôle de conformité.
- ☐ **Pièce 9** : Photo d'identité (avec le nom et prénom) récente du personnel majeur travaillant sur la manifestation à remettre lors de la signature de la convention.
- ☐ **Pièce 10** : Photos récente (couleur) du manège pour l'appréciation de l'esthétique. (Aucun traitement IA n'est autorisé)
- ☐ **Pièce 11 :** RIB
- ☐ **Pièce 12 :** PV ou attestation d'un organisme de contrôle certifiant que les installations électriques sont conformes à la réglementation en vigueur
- ☐ **Pièce 13 :** les forains sont invités à transmettre tout élément permettant d'obtenir des points au regard des critères présentés ci-dessous (rubrique 5, ci-après)
  Justificatifs attendus : photographies des installations, descriptif des équipements utilisés ou attestation sur l'honneur

IMPORTANT : l'attestation de bon montage conforme au guide d'installation des manèges sera à fournir obligatoirement après installation sur le site.

5/ Les critères de sélection et barème de notation (sur 30 points)

Seuls les dossiers complets seront évalués.

Les critères de choix des bénéficiaires et leur pondération sont définis comme suit :

Manèges (enfants, adultes, sensations)

(Aucun traitement IA pour les photos n'est autorisé)

CRITERES	NOTATION
Critère 1 : Attractivité et typologie du manège	**12 points**
Dossier Lisibilité des documents et remise de toutes les pièces obligatoires ☐ ***Oui*** ☐ ***Non***	*0 - 4 points*
Esthétique visuelle du manège Proposez-vous des décors attractifs, des éclairages d'ambiance soignés et une qualité visuelle de votre manège ? ☐ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : vue d'ensemble du manège en fonctionnement ou installé, photos des décors et éléments de décoration, des façades, des enseignes, des éclairages d'ambiance, des couleurs et de la mise en valeur générale de l'installation.)* ☐ ***Non***	*0 - 4 points*
Expérience et gestion des flux Avez-vous des références sur des événements à grande affluence avec une gestion fluide des files d'attente ? ☐ ***Oui*** *(Justificatifs attendus : références de manifestations précédentes, photographies de l'organisation des files d'attente, des dispositifs de canalisation du public, des accès et sorties du manège. Vous pouvez également joindre une attestation ou une liste des événements auxquels vous avez participé.)* ☐ ***Non***	*0 - 2 points*
Tarification Proposez-vous des tarifs adaptés aux publics ? ☐ ***Oui*** *(Exemples de photographies/documents attendus : grille tarifaire, panneau d'affichage des prix, tarifs enfants et adultes, tarifs réduits, cartes de plusieurs passages ou offres spéciales proposées au public.)* ☐ ***Non***	*0 - 2 points*
Critère 2 : Sobriété énergétique, environnement et nuisances	**11 points**
Nuisances sonores Disposez-vous d'équipements pour limiter l'impact sonore de votre installation (ex: afficheur ou limiteur de son) ? ☐ ***Oui*** *(Exemples de photographies/documents attendus : photographie du limiteur ou de l'afficheur sonore installé, vue de son emplacement sur le manège ou à proximité de la régie, photographie des équipements de sonorisation, document technique précisant les dispositifs de limitation du volume sonore.)* ☐ ***Non***	*0 - 7 points*

Performance énergétique Votre installation (manège, enseigne, décors) utilise-t-elle des éclairages LED ? □ ***Utilisation ponctuelle d'équipements LED*** □ ***Une partie significative des équipements est équipée en LED*** □ ***La grande majorité des équipements d'éclairage est en LED*** □ ***L'ensemble des équipements d'éclairage est en LED*** *Exemples de photographies/documents attendus : vues des éclairages du manège, des enseignes et des décors lumineux, photographies rapprochées des équipements LED, ainsi que tout document technique permettant d'identifier les types d'éclairage utilisés.*	*0 - 4 points*
Critère 3 : Accessibilité PMR, sécurité et accueil	**5 points**
Accessibilité et inclusion des personnes en situation de handicap Proposez-vous un aménagement ou un plan d'accès facilitant l'accueil des personnes à mobilité réduite ? □ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : vue des accès au manège, cheminement permettant d'atteindre l'installation, rampe ou dispositif d'accès adapté, espace de circulation et zone d'accueil des personnes à mobilité réduite. Un plan ou descriptif des aménagements prévus peut également être joint.)* □ ***Non***	*0 - 1 point*
Confort d'accueil Mettez-vous à disposition du public un espace d'attente sécurisé, protégé et convivial ? □ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : photos de l'espace d'attente mis à disposition du public, des installations permettant de protéger les visiteurs du soleil ou de la pluie, éventuels équipements de confort : assises, aménagements adaptés.)* □ ***Non***	*0 – 4 points*
Critère 4 : Réactivité et proximité technique	**2 points**
Garanties d'intervention d'urgence Pouvez-vous fournir un justificatif ou un contrat garantissant l'intervention d'un technicien qualifié en cas de panne ? □ ***Oui*** *(Justificatif attendu : contrat de maintenance, attestation de disponibilité d'un technicien, convention avec un prestataire ou document précisant les modalités et délais d'intervention en cas de panne.)* □ ***Non***	*0 - 2 points*

Stands de jeux et attractions pour tous

(Aucun traitement IA pour les photos n'est autorisé)

CRITERES	NOTATION
Critère 1 : Esthétique, expérience et originalité du jeu	**10 points**
Dossier Lisibilité des documents et remise de toutes les pièces obligatoires ☐ ***Oui*** ☐ ***Non***	*0 – 4 points*
Esthétique visuelle du stand Proposez-vous des décors attractifs, des éclairages d'ambiance soignés et une qualité visuelle de votre stand ? ☐ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : vue d'ensemble du stand de jeux, présentation des jeux et des équipements, décoration, habillage des comptoirs, enseignes, éclairages et mise en valeur générale de l'installation.)* ☐ ***Non***	*0 - 2 points*
Expérience sur des événements de grande affluence Avez-vous une expérience confirmée dans la gestion fluide et sécurisée de flux importants de visiteurs ? ☐ ***Oui*** *(Justificatifs attendus : références de manifestations précédentes, photographies illustrant l'organisation des files d'attente, les espaces de circulation, les accès au stand et les dispositifs permettant d'accueillir le public en toute sécurité.)* ☐ ***Non***	*0 - 2 points*
Tarification Proposez-vous des tarifs adaptés aux publics ? ☐ ***Oui*** *(Exemples de photographies /documents attendus : affichage des prix, grille tarifaire, tarifs par partie ou par activité, formules de plusieurs parties, offres spéciales ou tarifs préférentiels.)* ☐ ***Non***	*0 - 2 points*
Critère 2 : Performance environnementale globale et sobriété énergétique	**13 points**
Nuisances sonores Disposez-vous d'équipements pour limiter l'impact sonore de votre installation (ex: afficheur ou limiteur de son) ? ☐***Oui*** *(Exemples de photographies/documents attendus : photographies des limiteurs ou afficheurs sonores, équipements de sonorisation, dispositifs de réglage du volume et leur emplacement sur le stand.)* ☐***Non***	*0 - 5 points*
Performance énergétique Votre installation (stand, enseigne, décors) utilise-t-elle des éclairages LED ? ☐ ***Utilisation ponctuelle d'équipements LED*** ☐ ***Une partie significative des équipements est équipée en LED*** ☐ ***La grande majorité des équipements d'éclairage est en LED*** ☐ ***L'ensemble des équipements d'éclairage est en LED*** *Exemples de photographies/documents attendus : vues générales des éclairages du stand, enseignes lumineuses, décors et équipements LED, photographies rapprochées des dispositifs utilisés, ainsi que tout document technique permettant d'identifier les types d'éclairage utilisés.*	*0 - 4 points*

Gestion des déchets Proposez-vous une organisation précise pour maintenir les abords propres et assurer le tri des cartons et emballages ? ☐ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : poubelles ou bacs de tri, contenants dédiés aux cartons et emballages, espaces de stockage temporaire des déchets, dispositifs de collecte et organisation prévue pour maintenir les abords du stand propres.)* ☐ ***Non***	*0 - 4 points*
Critère 3 : Confort des visiteurs et accessibilité PMR	**5 points**
Accessibilité aux personnes en situation de handicap Proposez-vous un plan d'accessibilité incluant des aménagements adaptés aux personnes à mobilité réduite (rampe, comptoir ou jeux à hauteur) ? ☐***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : accès au stand, cheminement sans obstacle, rampe d'accès éventuelle, comptoir adapté, jeux ou équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un plan ou descriptif des aménagements peut également être joint.)* ☐***Non***	*0 - 1 point*
Confort d'accueil Mettez-vous à disposition du public un espace d'attente sécurisé, protégé et convivial ? ☐***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : photos de l'espace d'attente, dispositifs de protection contre le soleil et la pluie, éventuels équipements de confort : assises etc.)* ☐***Non***	*0 - 4 points*
Critère 4 : Réactivité et proximité technique	**2 points**
Garanties logistiques Pouvez-vous fournir un justificatif ou un contrat garantissant l'intervention d'un technicien qualifié en cas de panne ? ☐ ***Oui*** *(Justificatif attendu : contrat de maintenance, attestation de disponibilité d'un technicien, convention avec un prestataire ou document précisant les délais et modalités d'intervention.)* ☐ ***Non***	*0 -2 points*

Métiers de bouche

(Aucun traitement IA pour les photos n'est autorisé)

CRITERES	NOTATION
Critère 1 : Esthétique, expérience et offre commerciale	**11 points**
Dossier Lisibilité des documents et remise de toutes les pièces obligatoires ☐ ***Oui*** ☐ ***Non***	*0 – 4 points*
Esthétique et intégration visuelle Votre structure présente-t-elle une décoration propre, soignée et attractive ? ☐ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : vue d'ensemble du stand ou de la structure, décoration, présentation des produits, habillage des comptoirs, enseignes, éclairages d'ambiance et aménagement de l'espace de vente.)* ☐ ***Non***	*0 - 2 points*
Qualité des produits et ancrage local Utilisez-vous : ☐ ***Des produits frais*** ☐ ***Des produits de saison issus du terroir réunionnais*** ☐ ***Des préparations artisanales*** *Exemples de photographies attendues : photographies des produits et ingrédients utilisés, présentation des produits frais, fruits et légumes de saison, préparations réalisées sur place, plats ou spécialités proposés. Vous pouvez également joindre des éléments précisant la provenance des produits et les producteurs ou fournisseurs locaux.*	*0 - 2 points*
Nouveauté et originalité du concept Proposez-vous une offre ou un menu singulier ? ☐ ***Oui*** *(Justificatifs attendus : photographie du menu, des plats ou préparations proposés, présentation d'une spécialité originale ou d'une offre particulière.)* ☐ ***Non***	*0 - 1 point*
Expérience en gestion des flux sur des manifestations similaires Avez-vous une expérience avérée dans la gestion sécurisée d'un flux important de visiteurs sur des événements comparables ? ☐ ***Oui*** *(Justificatifs attendus : références de manifestations précédentes, photographies de l'organisation du stand, des espaces de commande et de retrait, des files d'attente et des dispositifs facilitant la circulation du public.)* ☐ ***Non***	*0 - 1 point*
Tarification Proposez-vous des tarifs préférentiels, remises ou offres spéciales durant la manifestation ? ☐ ***Oui*** (*Exemples de photographies/ documents attendus : grille tarifaire, affichage des prix, menus, formules promotionnelles, offres spéciales, tarifs préférentiels ou offres adaptées aux familles.)* ☐ ***Non***	*0 - 1 point*

Critère 2 : Performance environnementale globale et circuits courts	**12 points**
Gestion des emballages et des déchets Respectez-vous les bonnes pratiques environnementales, notamment en utilisant des emballages biosourcés, réutilisables ou recyclables, en assurant le tri sélectif et en disposant d'une filière de gestion des huiles et graisses usagées ? □ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : emballages utilisés pour les repas et boissons, contenants réutilisables ou recyclables, sacs et couverts alternatifs au plastique, poubelles et dispositifs de tri, contenants de stockage des huiles et graisses usagées. Un justificatif ou descriptif de la filière de collecte des huiles peut également être fourni.)* □ ***Non***	*0 - 4 points*
Sobriété énergétique et nuisances Votre stand utilise-t-il des éclairages LED, des équipements performants et des dispositifs limitant les nuisances sonores (photo du dispositif) ? □ ***Utilisation ponctuelle d'équipements LED*** □ ***Une partie significative des équipements est équipée en LED*** □ ***La grande majorité des équipements d'éclairage est en LED*** □ ***L'ensemble des équipements d'éclairage est en LED***	*0 - 4 points*
Optimisation des flux logistiques Réduisez-vous votre impact carbone en privilégiant un approvisionnement et une logistique de proximité ? □ ***Oui*** □ ***Non***	*0 - 4 points*
Critère 3 : Confort des visiteurs et accessibilité	**5 points**
Accessibilité aux personnes en situation de handicap Proposez-vous un aménagement conforme et adapté aux personnes à mobilité réduite (hauteur de comptoir, accès au sol) ? □ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : accès au stand, cheminement, vue du comptoir permettant d'apprécier sa hauteur, espace d'accueil et de circulation devant le comptoir. Les dimensions du comptoir et les aménagements prévus peuvent également être indiqués.)* □ ***Non***	*0 - 1 point*
Confort d'accueil Mettez-vous à disposition du public un espace d'attente sécurisé, protégé et convivial ? □ ***Oui*** *(Exemples de photographies attendues : photos de l'espace d'attente, dispositifs de protection contre le soleil ou la pluie, éventuels équipements de confort : assises, tables ou espaces de repos.)* □ ***Non***	*0 - 4 points*
Critère 4 : Réactivité et proximité technique	**2 points**
Garanties logistiques Pouvez-vous fournir une note descriptive précisant votre mode opératoire et vos délais en cas de panne ou de réapprovisionnement ? □ ***Oui*** *(Justificatif attendu : note descriptive précisant les coordonnées du technicien ou du prestataire, les modalités d'intervention en cas de panne, les délais de dépannage et les modalités de réapprovisionnement en produits ou consommables.)* □ ***Non***	*0 - 2 points*

6/ Calendrier et modalités de paiement

Étapes	Dates
Appel à candidatures	Du 13 au 30 novembre 2026 (12h00)
Vérification de l'éligibilité et de la recevabilité des dossiers	Du 1 décembre jusqu'au 4 décembre 2026
Analyse des candidatures	Entre le 7 et 9 décembre 2026
Notification des résultats	9 et 11 décembre 2026
Signature des conventions	Du 14 au 23 décembre 2026
Paiement des redevances	Entre la signature de la convention et le 31 décembre 2026 à 12h00 (le défaut de paiement implique une annulation de la convention)
Analyse des candidatures en cas de désistement	Le 16 décembre 2026
Installation et montage des manèges et structures (aucune arrivée ne se fera le week-end et hors plages horaires)	Du 16 décembre 2026 au 4 janvier 2027 (sous réserve de signature de la convention et de paiement de la redevance) • il leur sera communiqué un jour d'arrivée • entrée pour l'installation : rond point rue des pommiers • plages horaires d'installation : du lundi au vendredi de 08 h – 12 h / 13 h 16 h00 • (sauf cas exceptionnel jusqu'à 18 h) • un contrôle d'accès au site se fera obligatoirement pour chaque forain.e qui devront se munir obligatoirement de leur fiche signalétique
Commission de sécurité	Le 6 janvier 2027 (date prévisionnelle)
Démontage et retrait des manèges et structures	Jusqu'au 28.01.2027 inclus. Passé ce délai, une amende de 200,00€ / jour sera applicable aux contrevenants

➔ pour les candidats retenus, le règlement se fait auprès de Monsieur le Régisseur de Miel Vert - au 6 bis rue Aristide Briand, du lundi au jeudi.

- ✓ En espèces (300,00 € maximum)
- ✓ Par carte bancaire
- ✓ Par chèque certifié à l'ordre du Régisseur de Miel vert, celui-ci doit être soit certifié par la banque, soit délivré par la banque elle-même
- ✓ Par virement

Règlement Général sur la Protection des Données - Les informations recueillies sur ce bon de participation sont enregistrées dans un fichier informatisé par le.la « responsable du traitement » pour suivi administratif de cette demande d'emplacement, la communication sur l'événement. Elles sont conservées jusqu'au 31 décembre 2028 et sont destinées aux services suivants de la mairie du Tampon : Animation et Communication.

Conformément à la loi relative à l'information, aux fichiers et aux libertés du 06 janvier 1978 modifiée en août 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : Mairie du Tampon – Pôle Animation du Territoire – Direction Animation-Culture – 256 rue Hubert Delisle – CS 32 117 – 97831 Le Tampon – gestion.courrier@mairie-tampon.fr